Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260119-26_01_005-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

Date de convocation :
15 janvier 2026

Date d'affichage :
22 janvier 2026

Objet
Dermande de subvention Contrat de territoire

De la commune SAINT GILLES LES BOIS

Séance du 19 janvier 2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Étaient présents :
ANTOINE Vincent, GUEDON Béatrice, HERVE Pierrick, JOLIVET Hélène, LE MEUR Patricia
Procurations :
WAGNER Vincent à COSSE Nathalie
PLANTE Romain à JOLIVET Hélène

Secrétaire de séance :

Mme GUEDON Béatrice

Madame le maire fait part à l'assemblée qu'il serait souhaitable de faire une demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire à hauteur de 70% du montant HT des travaux relatifs à la restauration des portes du porche sud de l'église soit 7595€.
Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise madame le maire à faire cette demande de subvention auprès du département.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 22 janvier 2026.

Publié ou notifié le .

Fait SAINT GILLES LES BOIS, le 22 janvier 2026

Le Maire
Nathalie COSSE

Le Maire

Mairie de St-Gilles-les-Bois (Côtes-d'Armor)